

VEILLEZ SUR LE CIRCAËTE !

Au cours du XX^e siècle, le circaète disparaît de Suisse, d'Allemagne, de Belgique, et du nord de la France. Les changements profonds de l'agriculture et la sylviculture ont bouleversé les habitats. À cette détérioration des milieux s'est ajoutée la persécution directe jusque dans les années 1970. Aujourd'hui, le circaète semble connaître une légère expansion en limite nord de sa répartition en France et un premier cas de nidification est observé en Suisse en 2012. Mais les perturbations restent nombreuses :

- dérangements des sites de reproduction : travaux forestiers et activités de loisirs (cueillette, chasse, randonnées, courses diverses, etc.) dans les massifs forestiers ;
- raréfaction des proies et altération des territoires de chasse par l'intensification de l'agriculture et du développement urbain ;
- perte des habitats de reproduction par une gestion forestière inadaptée aux espèces ;
- collisions contre les câbles aériens et électrocutions sur pylône ;
- intoxication ;
- tirs ;
- facteurs naturels : conditions climatiques, interactions intra et interspécifiques, etc.

Pour mieux connaître et protéger le Circaète, contactez :



Un grand rapace glisse dans le ciel et s'arrête, comme suspendu dans la brise par ses larges ailes frémissantes. Contre l'azur, il brille d'une blancheur éclatante. Longuement, allongeant le cou vers ce terrain qu'il explore, il se maintient sur place, tantôt s'écarte un instant pour reprendre sur un autre point son observation aérienne...

Paul Géroudet

LPO Mission Rapaces

Parc Montsouris, 26 boulevard Jourdan, 75 014 Paris

Pour en savoir plus sur le Circaète et son réseau national de protection : <http://rapaces.lpo.fr/circaete/>

Photos : B. Berthemy, F. Cahez, A. Calvet, R. Freze, B. Joubert, J-P. Malafosse, F. Spada

Conception : Réseau Circaète
Maquette originale et composition : Emmanuel Caillet
Impression : IDHP

<http://rapaces.lpo.fr/circaete/>



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Le Circaète Jean-le-Blanc,
un aigle migrateur
spécialiste
des reptiles



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Circaète Jean-le-blanc

LE CIRCAËTE



Plumage blanc, tête ronde et massive, grands yeux jaune et rapprochés, petit bec... : il est parfois confondu avec une chouette. Mais ce grand rapace blanc (1,80 m d'envergure), suspendu dans le ciel, immobile face au vent, et fixant le sol est un Circaète, l'aigle des serpents.

UN NID BIEN MODESTE

L'aire est toujours construite sur un arbre mais l'essence et la taille varient en fonction des régions et des possibilités. Il peut s'agir d'un petit arbre isolé comme d'un immense sapin. L'aire, qui doit être accessible à sa grande envergure, est souvent installée sur le sommet ou en bout de branche : elle est donc fragile et étonnamment petite pour un rapace de cette taille.

UN GRAND PRÉDATEUR DE REPTILES

Il consomme principalement des serpents et des lézards. En cas de conditions difficiles, il peut capturer d'autres proies (amphibiens, petits rongeurs, etc.) ou jeûner pendant plusieurs jours. Pour repérer ses proies souvent immobiles, il pratique le vol stationnaire, la tête parfaitement fixe. Une fois maîtrisé, le serpent est immédiatement emporté dans le jabot, la queue dépassant souvent du bec.



RECHERCHE DES ETENDUES BOISEES MAIS AUSSI DES ESPACES OUVERTS

Pour sa reproduction, le Circaète recherche des zones avec :

- des secteurs boisés et calmes pour installer son nid ;
- des terrains de chasse ouverts et riches en reptiles : terrains incultes (versants pierreux, landes, maquis, garrigues, zones humides, jachères, chemins, etc.) et zones agricoles extensives (parcours à bétail, vignes, etc.).

En France, le Circaète affectionne particulièrement les zones de basse et moyenne montagne mais il est également présent dans les plaines. Il se reproduit au sud d'une ligne Vendée- Maine-et-Loire – Loiret – Doubs.

La population française compte 2 400 à 2 900 couples nicheurs (Rapaces nicheurs de France, 2004).

Le Circaète hiverne au sud du Sahara.



4 MOIS POUR ELEVER UN SEUL JEUNE

Un unique œuf est déposé en avril et couvé durant 45-47 jours. Le jeune reste au nid 2 mois et demi avant de prendre son envol. Il est ensuite dépendant de ses parents pendant environ 50 jours. D'avril à août, toute activité proche d'une aire est susceptible de nuire à la reproduction. Les dérangements répétés conduisent à l'abandon de sites pourtant favorables.

Janvier - Mars
Migration et hivernage

Mars - Avril
Cantonement, parades et construction de l'aire

Avril - Juin
Ponte et incubation

Mai - Août
Jeunes au nid

Juillet - Septembre
Envol et émancipation (apprentissage du vol, de la chasse...)

Septembre - Décembre
Migration et hivernage